

Réduire - Réutiliser - Recycler



Chaque année en France, ce sont 326 millions de tonnes de déchets qui sont produits par les activités économiques et les ménages. À l'échelle de notre territoire, cela représente plus de 33 000 tonnes, soit **670 kg par an et par habitant**. Au-delà des considérations écologiques, chaque déchet est un coût pour la collectivité.

Certes nous trions de plus en plus, mais **nous continuons à produire autant de déchets**. Aujourd'hui, avec la crise de l'énergie, l'état parle de sobriété. Elle concerne aussi les déchets. C'est un premier pas vers une société plus responsable.

Réduire notre empreinte au quotidien par des gestes simples, dès l'achat, en évitant les produits jetables, en limitant les emballages, en empruntant ou en louant. Chaque geste compte. Le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas !

Réutiliser, c'est donner une seconde vie à nos objets, c'est donner plutôt que jeter. Bien souvent, nous pouvons acheter d'occasion, en plus c'est bon pour notre portefeuille ! La recyclerie du SMC a déménagé dans la zone commerciale d'Azay-le-Brûlé et devient O'drigail. Le vendredi matin, vous pouvez y donner vos objets réutilisables, ainsi que tous les jours dans nos déchetteries.

La politique du SMC s'inscrit ainsi pleinement dans la prévention des déchets et l'économie circulaire (PLPDMA 2022-2027 adopté en novembre 2021).

Recycler, c'est rentrer dans un cercle vertueux, chaque geste compte. Vous avez un doute ? il existe de nombreux outils afin d'opérer les bons choix, site Internet, applications pour Smartphone... Des efforts sont déployés pour augmenter la part de déchets valorisés et réduire la part des déchets éliminés. Recycler, c'est préserver les ressources pour les générations futures.

Chaque jour, en réduisant individuellement nos déchets, en donnant une nouvelle vie à nos objets ou en les recyclant, nous luttons contre le gaspillage et préservons collectivement nos ressources naturelles et l'environnement. Nous avons déjà commencé à changer nos habitudes.

Parce que nos petits gestes entraînent collectivement de grands effets.

Ensemble continuons

Eric Cusey
Président du SMC



CONTINUONS À ADOPTER LES BONNES HABITUDES

Sans toujours nous en rendre compte, nous achetons et accumulons des tas d'objets, dont beaucoup sont peu utilisés :

- Les enfants grandissent vite et les jouets deviennent rapidement obsolètes.
- Chaque français achète environ **10 kg de vêtements**, chaussures et linge de maison par an. Accumuler des vêtements n'a rien d'anodin. Le secteur textile est l'un des plus polluants au monde. Il est donc primordial d'accorder une attention particulière aux tissus que

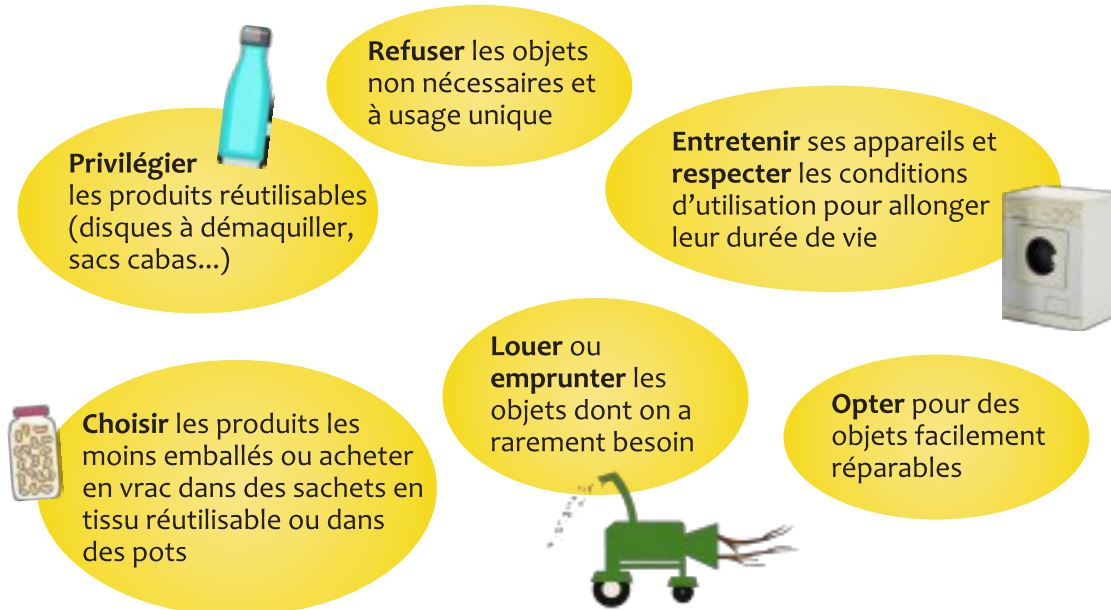
nous choisissons (coton bio, lin, matières recyclées) et de privilégier la bonne qualité qui durera dans le temps.

- **55 à 113 millions de smartphones** dorment dans nos tiroirs ! Pour fabriquer un smartphone, il faut 70 matériaux (dont certains rares), sans compter les pollutions liées à leur extraction.

En adoptant les bonnes habitudes : **Réduire, Réutiliser et Recycler**, c'est le trio de comportements gagnants pour une consommation plus responsable.

Réduire, une question de choix

Le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas ! Réduire ses déchets, c'est possible en anticipant dès l'achat :



2,5 TONNES D'OBJETS ACCUMULÉS DANS CHAQUE HABITATION
(45 TONNES DE MATIÈRES MOBILISÉES POUR LES FABRIQUER)

Depuis le 1^{er} janvier 2021, un indice de « réparabilité » est apparu sur certains produits : il permet de savoir immédiatement si l'objet qu'on achète peut être facilement réparé. Une indication qui fait de la durée de vie d'un produit un critère d'achat : un bon point pour le porte-monnaie et pour la planète !



Réutiliser, c'est facile !

Avant de jeter un objet, réfléchissez à une façon de lui donner une seconde vie :

LES VÊTEMENTS SONT PORTÉS 2 FOIS MOINS LONGTEMPS QU'IL Y A 15 ANS OFFRIR LEUR UNE SECONDE VIE !

Réparer ou faire réparer : une solution plus économique et écologique

Acheter d'occasion plutôt que neuf : recycleries, vide-greniers, sites de réemploi 

Transformer ou personnaliser pour donner une seconde vie

Donner plutôt que jeter : associations, recycleries 

Pour en savoir plus :
lesbonneshabitudes.gouv.fr
longuevieauxobjets.gouv.fr



RAPPEL DES GESTES DE TRI

Récycler : suivez le guide

Lorsqu'on ne peut ni réduire, ni réutiliser un objet, il reste l'option du **recyclage**. Recycler, c'est transformer la matière première d'un objet pour en créer un nouveau et limiter le gaspillage des ressources naturelles de notre planète. Mais pour cela, il est primordial de trier ses déchets ! Un doute, téléchargez l'application guide du tri de CITEO, disponible également sur le site smc79.fr.



Déposez vos emballages en VRAC et **NON IMBRIQUÉS** les uns dans les autres, dans le bac à couvercle jaune. L'assemblage de différentes matières empêche le recyclage



Boîtes de conserve, canettes, emballages acier ou aluminium



Bouteilles, flacons, pots, films en plastique



Briques alimentaires, cartonnettes, papiers

DÉCHETS REFUSÉS AVEC LES EMBALLAGES :

GROS CARTONS, TEXTILES, VERRE, NAPPES ET SERVIETTES EN PAPIER, TOUT OBJET N'ÉTANT PAS UN EMBALLAGE

La Recyclerie du SMC déménage et devient *O'drigail**

Ouverte depuis 2013 sur le site de la déchetterie de St-Maixent-l'Ecole, la recyclerie du SMC a accueilli de nombreux visiteurs et beaucoup d'objets ont retrouvé une nouvelle vie. Merci à tous ceux qui ont fait vivre ce lieu d'échanges et de partages.

C'est au tour de la recyclerie de vivre une nouvelle aventure ! La recyclerie a déménagé en novembre 2022, dans la **zone de commerciale d'Azay-Le-Brûlé**. Ce local permet d'ouvrir la recyclerie au public 4 fois par semaine ! Vous y retrouverez toujours des objets à petits prix : meubles, vaisselle, décoration, cadres, livres, vélos, jouets, ...

Vous pouvez également y déposer les objets **en bon état** qui ne vous servent plus, le **vendredi de 9h à 12h** ou continuer à donner dans toutes les déchetteries du SMC. Les objets sélectionnés seront ensuite revendus à la recyclerie.

* **O'drigail Kétokolé ?** Du patois, qui veut dire bazar, tas d'objets divers et variés.

ACHETER

mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h
samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

DONNER

vendredi de 9h à 12h
(+ en déchetteries)



72 la pièce du chêne
79400 AZAY-LE-BRÛLÉ

Avis aux NOUVEAUX ARRIVANTS

1- Se faire connaître auprès de votre communauté de communes :
CC Haut Val de Sèvre (05 49 76 60 72),
CC Val de Gâtine (05 49 63 25 73).
Ces établissements transmettront au SMC votre demande de carte d'accès en déchetterie ou de bacs.

2- Pour les nouveaux foyers résidant sur le territoire de Parthenay-Gâtine, envoyez par mail à accueil@smc79.fr un justificatif de domicile avec votre demande de carte ou de bac.



Le saviez-vous ?



Chaque français jette 7 kg d'aliments non consommés et encore emballés par an. A ce chiffre, il convient d'ajouter les restes de repas, fruits et légumes abîmés, pain... soit environ 13 kg/hab/an.

Le gaspillage alimentaire représente ainsi près de **20 kg/hab/an**.

Et vous, ça vous arrive souvent de jeter de la nourriture à la poubelle ?

Pour traquer le gaspillage alimentaire, voici les gestes les plus efficaces :

- prévoir ses repas à l'avance,
- établir une liste lorsqu'on va faire ses courses,
- savoir doser les quantités de nourriture afin d'éviter d'avoir des restes,
- bien gérer les dates de péremption et bien conserver les aliments.

Stop pub

35 kg, c'est la quantité de publicités reçues chaque année dans les boîtes aux lettres. Apposer un autocollant stop-pub permet de refuser les prospectus publicitaires. Ces autocollants sont disponibles en mairie et au SMC.



Comment obtenir un composteur ?

Dotation gratuite d'un composteur par foyer du territoire du SMC, au siège social à Ste-Eanne. Possibilité de livrer dans les déchetteries pour les communes les plus éloignées, en appelant préalablement le SMC au 05 49 05 37 10.

Anticipons la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020, qui prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici fin 2023 et compostons dès aujourd'hui !

Pour l'habitat collectif, le compostage partagé peut être envisagé.